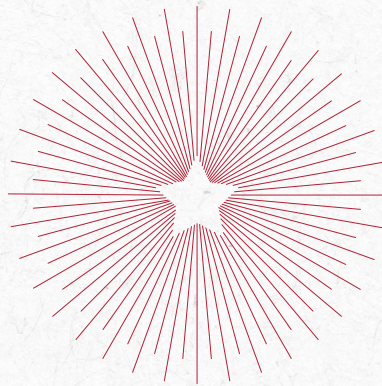




# FONDATION 29 HAUSSMANN

Donner aux enfants  
les meilleures chances  
pour grandir et  
devenir les citoyens  
de demain



**2026**

# Donner aux enfants les meilleures chances pour grandir et devenir les citoyens de demain

Créée en 2009 par Société Générale Private Banking  
sous l'égide de la Fondation de France,  
la Fondation 29 Haussmann œuvre en faveur  
de l'enfance et poursuit les objectifs suivants :

## **FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE**

Nous croyons en la révélation des talents de tous les enfants  
et en leur épanouissement à l'école et en dehors de l'école.

## **RENFORCER L'ESPRIT DE CITOYENNETÉ**

Nous souhaitons encourager la culture citoyenne et aiguïser  
l'esprit critique qui se façonnent dès le plus jeune âge et forment  
le ciment de notre société.

## **PARTICIPER À LA COHÉSION SOCIALE**

Nous prêtons une attention particulière aux enfants pouvant souffrir  
d'exclusions de toutes sortes (géographique, sociale, médicale...)  
pour leur offrir les mêmes chances de se développer et  
de s'intégrer en société.



# Un fonctionnement d'incubateur

Nous soutenons de jeunes associations qui sont sélectionnées pour leur potentiel de développement et leur impact sur l'avenir des enfants.

Nous agissons comme un incubateur en les accompagnant pendant trois ans par un don structurel et un suivi stratégique régulier.

Le don de la fondation n'est pas affecté à un projet spécifique de l'association et il peut être utilisé pour financer ses frais structurels.

Ce mode de soutien est atypique dans l'univers de la philanthropie, les associations étant le plus souvent soutenues ponctuellement pour la réalisation d'un projet défini.

Or, dans leurs premières phases de développement, elles ont besoin de mécènes qui leur font confiance. Nous assumons ce pari, convaincus que c'est aussi en permettant l'émergence de nouveaux acteurs associatifs que nous aurons de l'impact.

En complément de cette approche, nous remettons chaque année un prix à une association qui se distingue par l'efficacité de ses actions auprès des enfants.



# La sélection des associations

Nous identifions des associations à des stades précis de développement :

## **POST-AMORÇAGE**

L'association a testé son concept sur le terrain et souhaite pérenniser son action. Nous acceptons d'être à ce stade l'un des premiers mécènes, ce qui contribue à financer ses premières phases de développement et à crédibiliser l'association auprès de ses parties prenantes.

## **PASSAGE À L'ÉCHELLE**

L'association entame une phase de croissance et souhaite se déployer sur d'autres territoires. Nous la soutenons afin de renforcer ses capacités structurelles et lui donner une assise solide pour mieux se développer.

## **RÉORIENTATION STRATÉGIQUE**

L'association repense sa stratégie, son ambition ou sa structuration. Nous la soutenons pour lui donner le temps de mettre en œuvre son repositionnement.

Nous prêtons une attention particulière au caractère novateur des actions menées, à la qualité de l'équipe dirigeante, à la viabilité du modèle économique, à la capacité à se développer, à nouer des collaborations et à influencer durablement le parcours des enfants accompagnés.

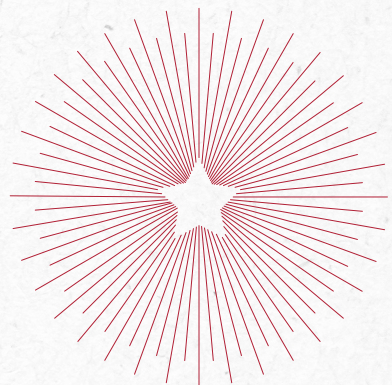


# Une fondation permettant de s'initier à la philanthropie

La Fondation 29 Haussmann propose aux personnes qui souhaitent s'initier à la philanthropie d'être associées concrètement à son fonctionnement.

Les donateurs de la Fondation 29 Haussmann peuvent ainsi accéder aux savoir-faire de la fondation (méthodologie de sélection et de suivi des projets) ou encore participer à une instruction de dossier, un comité de sélection ou une visite de terrain. Ils peuvent associer leurs proches et faire ainsi leurs premiers pas dans la philanthropie en famille.

La Fondation 29 Haussmann poursuit ainsi une double mission d'incubateur : faire grandir des associations à fort potentiel, mais également permettre à des néo-philanthropes de franchir le pas et de s'engager concrètement dans des actions philanthropiques. Fort de ces apprentissages, ils pourront ensuite structurer, s'ils le souhaitent, leur propre véhicule philanthropique.



# Soutenir la Fondation 29 Haussmann

## **POURQUOI SOUTENIR LA FONDATION 29 HAUSSMANN ?**

Vous êtes sensible à la thématique de l'enfance et vous souhaitez soutenir des associations rigoureusement sélectionnées pour leur efficacité et leur impact ?

Vous pouvez vous associer à notre action en consentant un don à la Fondation 29 Haussmann.

Tout don, quel que soit son montant, permet de financer efficacement les missions de la Fondation 29 Haussmann.

## **DONNER EN TOUTE CONFIANCE**

La Fondation 29 Haussmann est abritée par la Fondation de France qui est garante du caractère d'intérêt général des associations financées. La Fondation de France siège au comité exécutif de la Fondation 29 Haussmann.

En dehors des frais contractuellement prélevés par la Fondation de France, la Fondation 29 Haussmann ne prélève aucun frais sur les dons reçus. Société Générale Private Banking France met par ailleurs à disposition plusieurs collaborateurs pour assurer la gestion de la fondation et prend en charge tous les frais de communication de la fondation.



# Faire un don à la Fondation 29 Haussmann

Il existe de multiples façons de soutenir de la Fondation 29 Haussmann :

## **DONS EN NUMÉRAIRE**

Vous pouvez réaliser un don en numéraire et bénéficier des réductions d'impôts au titre du mécénat pour les personnes physiques comme pour les personnes morales, en effectuant un versement par carte bancaire, virement ou chèque.

Les modalités pratiques sont détaillées sur

<https://www.privatebanking.societegenerale.com/fr/expertise/fondation-29haussmann/>  
ou disponibles auprès de votre Banquier Privé.

## **DONATION NOTARIÉE**

La fondation est habilitée à recevoir des donations en numéraire, mais aussi des titres de sociétés, des biens meubles, immeubles ou des droits portant sur un bien (comme un usufruit temporaire par exemple). La donation est exonérée de droits de donations et peut vous procurer sous certaines conditions les réductions fiscales au titre du mécénat.

## **INSCRIRE LA FONDATION COMME UN DES BÉNÉFICIAIRES DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE VIE**

Il est possible de prévoir que tout ou partie des capitaux détenus dans un contrat d'assurance vie soient versés à la Fondation 29 Haussmann en cas de décès. Dans ce cas, les actifs sont transmis sans prélèvement fiscal ou droits de succession le cas échéant.

## **PRÉVOIR UN LEGS**

La fondation est habilitée à recevoir des legs qui seront exonérés de droits de succession.

Nous vous invitons à échanger avec votre Banquier Privé ou à contacter Inès Marey, Déléguée Générale de la Fondation 29 Haussmann, [ines.marey@socgen.com](mailto:ines.marey@socgen.com).



# La fiscalité liée aux dons

## RÉDUCTION D'IMPÔT

En tant que fondation abritée par la Fondation de France qui est reconnue d'utilité publique, la Fondation 29 Haussmann permet à ses donateurs de bénéficier de réductions d'impôt au titre du mécénat.

### + Réduction d'impôt sur le revenu (IR)

Le don ouvre droit pour les résidents fiscaux de France à une réduction d'IR de 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu net imposable (l'excédent étant reporté sur les cinq années suivantes).

### + Réduction d'impôt sur la fortune immobilière (IFI)

Le don ouvre droit en France pour toutes les personnes physiques assujetties à l'IFI à une réduction d'impôt de 75 % du montant du don manuel ou de la donation qui s'applique dans la limite annuelle de 50 000 €<sup>1</sup>.

### + Réduction d'impôt sur les sociétés (IS)<sup>2</sup>

Le don ouvre droit pour les personnes morales établies en France à une réduction d'impôt de 60 % du montant du don qui s'applique pour la fraction des dons inférieure ou égale à 2 000 000 €.

La fraction des versements excédant 2 000 000 € ouvre droit à une réduction d'impôt de 40 % du montant du don.

Pour le calcul de la réduction, le montant des versements est pris dans la limite de 20 000 € par an ou de 5 pour mille du chiffre d'affaires annuel (hors taxe) lorsque ce dernier montant est plus élevé<sup>3</sup>.

1. Seuls les dons effectués en numéraire et les dons en pleine propriété de titres cotés bénéficient de cette réduction d'IFI. En cas d'excédent, aucun report n'est possible sur l'IFI des années suivantes. Par ailleurs, la fraction des versements donnant lieu à la réduction d'IFI ne peut pas ouvrir droit à la réduction d'IR. En cas de dons de titres de sociétés cotées avec réduction d'IFI, les droits de mutation à titre gratuit ne sont pas dus mais le donateur est imposé au titre des plus-values de cession de valeurs mobilières.
2. Cette réduction d'impôt concerne les entreprises soumises à l'IR ou à l'IS (mécénat d'entreprise article 238 bis du CGI). Les exploitants relevant de l'IR ont le choix entre cette réduction d'impôt et celle prévue à l'intention de l'ensemble des contribuables (premier point mentionné ci-dessus).
3. Le chiffre d'affaires retenu pour l'appréciation du plafond d'éligibilité des versements effectués au titre de l'article 238 bis du CGI comprend, pour les sociétés holding, les dividendes et produits financiers. Lorsque les dons excèdent le plafond, l'excédent est reporté successivement sur les cinq exercices suivants et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions, après prise en compte des versements de l'exercice. Le taux de réduction d'impôt applicable à cet excédent de versement est le taux de réduction auquel il a ouvert droit initialement.



## **DIMINUTION DE LA BASE TAXABLE D'UN BIEN IMMOBILIER ASSUJETTI À L'IFI**

En donnant l'usufruit temporaire d'un bien immobilier, selon des critères définis, la valeur en pleine propriété de ce bien est exclue de la base taxable à l'IFI<sup>4</sup>.

## **EXONÉRATION DES DROITS DE MUTATION À TITRE GRATUIT**

Les donations et legs effectués (y compris le bénéfice d'une assurance vie) au profit de la Fondation 29 Haussmann sont exonérés de droits de mutation à titre gratuit.

## **DON SUR SUCCESSION**

En effectuant un don en faveur de la Fondation 29 Haussmann, constitué de tout ou partie d'une succession<sup>5</sup> dont vous êtes bénéficiaire, vous pouvez bénéficier d'un abattement sur l'assiette du paiement des droits de succession.

4. En revanche, dans l'hypothèse de donations ou legs effectués avec réserve d'usufruit au profit d'une fondation reconnue d'utilité publique, selon l'article 968, 3<sup>e</sup> du CGI et la doctrine administrative (BOI-PAT-IFI-20-20-30-10 n°220), l'usufruitier et le nu-proprétaire sont imposés, au titre de l'IFI, séparément sur la valeur de leurs droits respectifs.

5. Le don en numéraire ou en nature doit pour cela être effectué à titre définitif dans les 6 mois du décès de la personne dont il hérite et en pleine propriété. Le montant de l'abattement correspond à la valeur des biens transmis. Les droits de succession seront calculés sur le solde après donation.

# La Gouvernance

Le comité exécutif se réunit deux fois par an pour valider la stratégie et les actions proposées, gérer le budget, sélectionner les associations soutenues et décider des sommes allouées à chacune.

Il est composé d'administrateurs internes de Société Générale Private Banking ainsi que d'experts indépendants bénévoles issus du secteur philanthropique.

## LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

PRÉSIDENT

**MATHIEU VEDRENNE**

ADMINISTRATEURS

**+ ÉLÉONORE ASSANTE DI PANZILLO**

**+ TESSA BERTHON + FABRICE CORRE**

**+ GUILLAUME DE MARTEL + CLAIRE DOUCHY**

**+ NADINE GAUDIN + SAMIA YAKOUBI**

L'équipe permanente rencontre, audite et effectue une première sélection des associations pour le comité exécutif.

Elle assure le suivi régulier des associations qu'elle soutient.

## COMITÉ DE SÉLECTION

**+ INÈS MAREY**

DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE

**+ SOPHIE DE BENOIST**

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

**+ JADE THOMAS-HERMÈS**

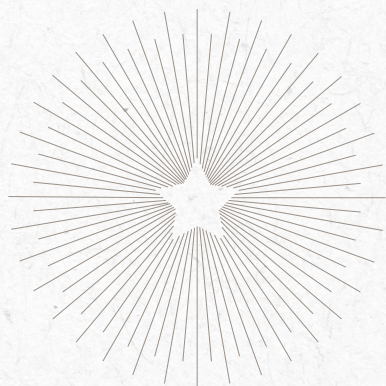
CHARGÉE DE MISSION





# FONDATION 29 HAUSSMANN

Les associations  
soutenues par  
la Fondation 29 Haussmann



## ASSOCIATION SOUTENUE EN 2026



CRÉDIT PHOTO © APRÈS L'ÉCOLE

Créée en 2022

PRÉSIDENT FONDATEUR :  
**Pierre Derieux**

**APRÈS  
L'ÉCOLE**  
TOUS LES JEUNES ONT DU TALENT

# Après l'école

## MISSION

Après l'école a pour objectif d'aller vers les adolescents les plus en marge dans les quartiers particulièrement défavorisés, pour les mobiliser via des activités et des rencontres qui les intéressent, et développer une relation avec eux et leurs familles dans la durée jusqu'à l'insertion réussie du jeune dans le monde du travail et la société.

## ACTIONS AU QUOTIDIEN

L'association offre des espaces d'accueil au sein du quartier et propose aux jeunes des activités individuelles et collectives tous les jours après l'école ainsi que les mercredis et samedis après-midis. Des séjours sont également organisés à chaque période de vacances.

L'objectif est d'instaurer avec les jeunes une confiance mutuelle dans le temps et faire grandir leurs capacités propres : confiance en eux, persévérance, sociabilité, stabilité émotionnelle... Les activités visent aussi à faire découvrir aux jeunes des univers inconnus et leur ouvrir de nouvelles perspectives.

*Source : les données sont issues des documents de présentation de Après l'école, 2025.*

## EN CHIFFRES

Près de 100 jeunes ont été accompagnés à Bobigny en 2025. Ils ont participé à plus de 200 ateliers au sein du local de l'association, à une vingtaine de sorties le samedi et 10 séjours durant les vacances scolaires.

## AMBITION

L'association souhaite toucher, à terme, la moitié des 1 600 décrocheurs chaque année, qui sont issus des 80 collèges des réseaux d'éducation prioritaires du département de Seine-Saint-Denis.



**EN SAVOIR +**  
[www.assoapreslecole.org](http://www.assoapreslecole.org)



## ASSOCIATION SOUTENUE EN 2026



CREDIT PHOTO © MIKA COTELLON CHANTIER SONORE

Créée en 2022

PRÉSIDENT :  
**Maud Miachon**



# Chantier Sonore

## MISSION

Chantier Sonore est une association d'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) par la pratique médiatique qui a pour but de favoriser une émancipation sociale et citoyenne des publics et particulièrement des jeunes.

## ACTIONS AU QUOTIDIEN

L'association propose des ateliers d'éducation aux médias sur-mesure et co-construits avec des structures partenaires (établissements scolaires, structures socioculturelles...) durant lesquels sont abordés les notions de compréhension de la fabrique de l'information et son décryptage, la découverte de la profession de journaliste, la sensibilisation à la liberté d'expression ainsi que la participation au processus de création d'un média.

Chantier Sonore a également déployé un format, la résidence de journaliste, qui s'adresse à des jeunes en besoin de ré-accrochage scolaire et qui vont créer des contenus durant une année (podcast, émission de radio, revue...) pour apprendre autrement.

*Source: les données sont issues du rapport d'activité et des documents de présentation de Chantier Sonore, 2025.*

## EN CHIFFRES

Plus de 800 jeunes ont participé à des actions d'éducation aux médias en 2025 dans le bassin d'Arcachon, à Bordeaux et dans le Médoc.

## AMBITION

L'association souhaite étendre son action en Nouvelle-Aquitaine et élargir ses publics pour toucher aussi bien des tout-petits, que des jeunes et publics empêchés.



**EN SAVOIR +**  
[www.chantiersonore.com/](http://www.chantiersonore.com/)



## ASSOCIATION SOUTENUE EN 2026



CRÉDIT PHOTO © ESPOIRS JEUNES

Créée en 2010

PRÉSIDENT :  
Riad Mahdjoubi



# Espoirs Jeunes

## MISSION

Espoirs Jeunes accompagne les jeunes de quartiers populaires en Seine-Saint-Denis pour favoriser leur épanouissement et leur participation active dans la société en menant des actions autour de l'éducation, de l'insertion professionnelle et de l'engagement solidaire des jeunes.

## ACTIONS AU QUOTIDIEN

L'association mène quatre types d'actions complémentaires :

- + formation : organisation de formations et ateliers d'orientation professionnelle,
- + solidarité : engagement des jeunes dans des actions solidaires en faveur des populations défavorisées (distribution de repas, d'aide alimentaire ou médicale, projets humanitaires à l'étranger),
- + loisirs : sorties culturelles, événements sportifs, rencontres amicales ou voyages éducatifs,
- + éducation : aide aux devoirs, soutien pédagogique, ateliers d'apprentissage, ateliers d'art oratoire.

## EN CHIFFRES

Plus de 600 jeunes de 12 à 28 ans participent annuellement aux actions de Espoirs Jeunes au Blanc-Mesnil.

## AMBITION

L'association souhaite poursuivre son développement dans plusieurs villes de Seine-Saint-Denis.

Source : les données sont issues du rapport d'activité et des documents de présentation de Espoirs Jeunes, 2025.



**EN SAVOIR +**  
[www.espoirjeunes.fr/](http://www.espoirjeunes.fr/)



## ASSOCIATION SOUTENUE EN 2026



CREDIT PHOTO © EGRAVIR POUR GRANDIR

Créée en 2023

PRÉSIDENT :  
**Tristan Mathon**



# Gravir pour Grandir

## MISSION

Gravir pour Grandir a pour vocation de briser le déterminisme social en confrontant des adolescents en perte de repères à l'exigence de la haute montagne et de l'alpinisme. Le but est de provoquer un électrochoc de confiance chez ceux qui n'osent plus se projeter mais également de réconcilier des mondes opposés en binômant chaque jeune avec un mentor d'entreprise.

## ACTIONS AU QUOTIDIEN

L'association développe un programme d'un an articulé autour de quatre week-ends en haute montagne pour pratiquer l'alpinisme encadré par des guides. Ces séjours sont entrecoupés de rendez-vous entre mentors et jeunes toutes les deux à trois semaines en ville. Des séances en salle d'escalade permettent de maintenir la forme physique, des visites culturelles et des pique-niques désacralisent l'accès la culture et entretiennent la confiance entre les binômes.

*Source: les données sont issues du rapport d'activité et des documents de présentation de Gravir pour Grandir, 2025.*

## EN CHIFFRES

94 jeunes majoritairement issus des quartiers prioritaires en Ile-de-France ont été accompagnés depuis le lancement en 2022.

## AMBITION

Gravir pour Grandir souhaite devenir un acteur institutionnel de l'insertion en augmentant le nombre de promotions accompagnées et en dupliquant la pédagogie à d'autres thèmes que la montagne.



**EN SAVOIR +**  
[www.gravirpourgrandir.fr/](http://www.gravirpourgrandir.fr/)



## ASSOCIATION SOUTENUE EN 2026



CRÉDIT PHOTO © LE GRAND BAIN

Créée en 2016

PRÉSIDENTE FONDATRICE :  
**Marion Chapulut**



# Le Grand Bain

(PAR CITIZENCORPS)

### MISSION

Le Grand Bain adresse la problématique de la cohésion sociale à Marseille en proposant un jumelage entre des classes de primaires aux réalités sociales très différentes dans le but de créer entre les élèves une relation au long cours à travers un projet commun et des expériences fédératrices.

### ACTIONS AU QUOTIDIEN

Le programme se déroule sur une année scolaire avec un temps d'échange épistolaire entre les classes, une journée de cohésion avec tous les enfants et parents puis une rencontre mensuelle dans les quartiers respectifs ou au sein de lieu tiers de la ville. Une journée de restitution devant la communauté éducative clôture l'année.

L'objectif est de développer, à court terme, les compétences socio-émotionnelles dont l'empathie chez l'enfant, d'améliorer le climat scolaire et le bien-être en classe, d'impliquer les parents tout au long de l'année et de créer un sentiment d'appartenance chez les enseignants à une communauté éducative.

*Source: les données sont issues du rapport d'activité et des documents de présentation de Le Grand Bain, 2025.*

### EN CHIFFRES

En 2024-25, 33 écoles ont travaillé en binôme permettant de toucher 1 300 enfants de 6 à 10 ans et leurs familles.

### AMBITION

L'association souhaite développer son action dans la moitié des écoles marseillaises en s'appuyant sur les pouvoirs publics.



**EN SAVOIR +**  
[www.citizencorps.fr/](http://www.citizencorps.fr/)



## ASSOCIATION SOUTENUE EN 2026



Créée en 2022

PRÉSIDENT FONDATEUR :  
**Alexandre Pastor**



# Melting Pot

## MISSION

Melting Pot a pour objectif de donner aux jeunes les clés de compréhension de nos institutions et de leur permettre de devenir des citoyens éclairés et engagés en favorisant la démocratie locale et participative.

## ACTIONS AU QUOTIDIEN

L'association intervient auprès des jeunes de 12 à 25 ans dans la région marseillaise autour de trois axes :

- ✚ Informer. Elle crée des contenus adaptés aux usages des jeunes sur les réseaux sociaux au service de l'accessibilité et de la compréhension de notre démocratie.
- ✚ Initier. Elle déploie un programme ludique et sur-mesure composé de cinq ateliers (débat, simulations parlementaires, analyse de l'actualité politique, rencontre avec des personnalités politiques...).
- ✚ Accompagner. Au sein de son « Club by Melting Pot », l'association rassemble une communauté de jeunes ambassadeurs de 16 à 25 ans et les accompagne dans leur développement citoyen et dans leur insertion professionnelle.

*Source : les données sont issues du rapport d'activité et des documents de présentation de Melting Pot, 2025.*

## EN CHIFFRES

2 650 jeunes ont été sensibilisés et 233 ateliers ont été réalisés en 2025 dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## AMBITION

Melting Pot souhaite devenir l'un des acteurs principaux de la diminution de l'abstention chez les jeunes en devenant une référence en matière de contenus éducatifs sur la citoyenneté et en lançant un programme de formation dédié aux professionnels de l'animation et de l'éducation.



**EN SAVOIR +**  
[www.meltingpot-asso.fr](http://www.meltingpot-asso.fr)





## ASSOCIATION SOUTENUE EN 2026



CREDIT PHOTO © PARLONS DÉMOCRATIE

Créée en 2020

PRÉSIDENT FONDATEUR :  
**Éric Buge**



# Parlons Démocratie

## MISSION

Parlons Démocratie permet aux jeunes d'exercer pleinement leur citoyenneté en poursuivant trois objectifs : favoriser leur compréhension des institutions démocratiques, développer leurs compétences citoyennes et nourrir leur adhésion aux valeurs démocratiques.

## ACTIONS AU QUOTIDIEN

L'association intervient dans des classes de CM2 à la Terminale en s'appuyant sur la pédagogie de la rencontre et de l'apprentissage par l'expérience. Elle propose ainsi des modules variés et complémentaires :

- + des interventions dialoguées avec des professionnels des institutions,
- + des simulations de procès et de débats parlementaires et municipaux,
- + des visites d'institutions publiques,
- + des grands témoignages de personnalités du monde des institutions (procureur général, préfet...),
- + des réécritures participatives des règlements intérieurs des établissements scolaires,
- + la formation continue des enseignants.

Source : les données sont issues des documents de présentation de Parlons Démocratie, 2025.

## EN CHIFFRES

En 2024, 16 000 jeunes et 1 000 enseignants ont été accompagnés sur l'ensemble du territoire métropolitain ainsi qu'en Guadeloupe.

## AMBITION

Parlons Démocratie souhaite mobiliser 1 500 intervenants et créer 6 antennes locales d'ici 3 ans afin d'accompagner 100 000 jeunes d'ici 2028.



**EN SAVOIR +**  
[www.parlons-democratie.fr/](http://www.parlons-democratie.fr/)



## ASSOCIATION SOUTENUE EN 2026



CREDIT PHOTO © CHANTAL MISTRAL BERNARD

Créée en 2023

PRÉSIDENT :  
**Nicolas Testard**

**THE GOOD  
CHOICE**

# The Good Choice

## MISSION

The Good Choice prévient le décrochage scolaire des jeunes issus de quartiers populaires et de zones rurales à travers des actions d'engagement citoyen. L'association permet aux jeunes qu'elle accompagne d'être acteurs de leurs parcours et de recouvrer leur pouvoir d'agir.

## ACTIONS AU QUOTIDIEN

L'association déploie un programme de six mois, structuré en trois étapes, pour :

- + apprendre à se connaître et à se valoriser,
- + expérimenter en créant des projets à impact au sein de son quartier/ village,
- + construire son plan d'orientation ou d'insertion professionnelle accompagné par un mentor dédié.

Le programme intègre 20 heures d'ateliers collectifs et 5 heures minimum de mentorat individuel. Il prévoit des *bootcamps*\* destinés à développer les compétences comportementales, des ateliers pour créer des projets et découvrir des parcours inspirants, des sessions pour apprendre à argumenter, des visites d'entreprises et des voyages éducatifs.

*Source: les données sont issues des documents de présentation de The Good Choice, 2025. \* Programme de formation intensif.*

## EN CHIFFRES

1 085 jeunes de 12 à 24 ans ont été accompagnés en 2024 et ont créé 135 projets dans vingt quartiers et villages d'Ile-de-France.

## AMBITION

The Good Choice souhaite accompagner se déployer dans plusieurs régions (Hauts-de-France, Normandie, Bourgogne Franche-Comté) avant d'essaimer sur l'ensemble du territoire d'ici 2033.



**EN SAVOIR +**  
[www.thegoodchoice.org](http://www.thegoodchoice.org)



## ASSOCIATION SOUTENUE EN 2026



CRÉDIT PHOTO © UNE VOIE POUR TOUS

Créée en 2021

PRÉSIDENT FONDATEUR :  
**Dylan Ayissi**



# Une voie pour tous

## MISSION

Une voie pour tous œuvre à la revalorisation de la voie professionnelle qui matérialise les inégalités sociales et scolaires. Elle met en lumière les problématiques spécifiques à cette filière et élabore des solutions concrètes pour y répondre.

## ACTIONS AU QUOTIDIEN

L'association coordonne plusieurs expérimentations dont l'initiative « du bac pro à l'enseignement supérieur » qui accompagne durant trois ans trois groupes de lycées professionnels (Val d'Oise, Somme, Guadeloupe) vers l'accès à l'enseignement supérieur.

Elle poursuit également une mission de plaidoyer à travers l'action des Pro'metteurs, un groupe d'élèves qui se réunit tous les mois à l'Assemblée nationale ou au Sénat afin de réfléchir et statuer sur des propositions de lois.

Elle organise également les « Pros d'Or » pour valoriser les parcours au sein de la filière professionnelle.

*Source : les données sont issues des documents de présentation d'Une voie pour tous, 2025.*

## EN CHIFFRES

En 2024-25, 20 jeunes ont été accompagnés dans le programme « du bac pro à l'enseignement supérieur », 40 jeunes de six établissements ont travaillé sur 12 propositions de loi présentés lors de 2 auditions parlementaires.

## AMBITION

L'association souhaite poursuivre de nouvelles expérimentations dans de nouveaux territoires et accentuer son plaidoyer pour être le principal espace de réflexion et d'innovation pour la voie professionnelle.



**EN SAVOIR +**  
[www.unevoiepourtous.org/](http://www.unevoiepourtous.org/)



*Ce document est communiqué à titre purement informatif et n'a pas de vocation contractuelle. Le contenu de ce document n'est pas destiné à fournir un conseil personnalisé sur une solution patrimoniale, ni une recommandation pour mettre en place une solution patrimoniale ni un conseil en investissement.*

*Les informations contenues dans ce document ne constituent pas un conseil juridique, successoral, fiscal ou comptable. Les solutions évoquées dans ce document nécessitent une analyse précise de la situation personnelle, professionnelle et patrimoniale de la personne destinataire du document et induiront la régularisation d'actes souvent notariés.*

*Dans l'hypothèse où des exemples ou simulations figureraient dans le document, ceux-ci ne garantissent en aucun cas les performances futures ou à venir.*

*Toute solution patrimoniale, produit ou service doit se conformer au Code de Conduite Fiscale du groupe Société Générale. Préalablement à toute décision relative à la mise en place d'une solution patrimoniale, il est nécessaire de solliciter l'avis de conseils externes spécialisés.*

*La personne à qui ce document est remis est informée que :*

- Les cas évoqués dans ce document sont uniquement des exemples sur lesquels il n'est pas possible de se fonder en vue de la mise en place d'une opération,*
- Les informations mentionnées peuvent varier selon les modifications de la législation ou réglementation applicables.*

*Ce document est destiné à l'usage personnel de la personne à qui il a été remis, doit être lu en lien avec les éléments de contexte sur la base duquel ce document a été rédigé, et des commentaires oraux fournis lors de la présentation du document.*

*Société Générale ne s'engage pas à actualiser ni à modifier la présente publication, et n'assumera aucune responsabilité à cet égard. Les éventuelles données historiques et information contenues dans ce document ont été obtenues ou se basent sur des sources externes que Société Générale n'a pas vérifié de manière indépendante.*

*Le présent document est confidentiel, destiné exclusivement à la personne à laquelle il est remis, et ne peut ni être communiqué ni porté à la connaissance de tiers (à l'exception des conseils externes et à condition qu'ils en respectent eux-mêmes la confidentialité), ni reproduit totalement ou partiellement, sans accord préalable et écrit de Société Générale.*

*Ce document est émis par Société Générale Private Banking France, le département de gestion de fortune du groupe Société Générale dédié à la clientèle fortunée de Société Générale en France. Société Générale est une banque française autorisée et supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, sise 4 Place de Budapest, 75436 Paris Cedex 09, sous la supervision prudentielle de la Banque Centrale Européenne (BCE), et enregistrée auprès de l'Orias en qualité d'intermédiaire en assurance sous le numéro 07 022 493. Société Générale est une société anonyme française au capital de 939 654 993,75 euros au 23 février 2026, dont le siège social est situé 29 boulevard Haussmann, 75009 Paris, et dont le numéro d'identification unique est 552 120 222 R.C.S. Paris.*

*De plus amples détails sont disponibles sur demande ou sur [www.privatebanking.societegenerale.fr/](http://www.privatebanking.societegenerale.fr/).*



# Merci pour votre soutien

## **PLUS D'INFORMATIONS**

Pour toute précision concernant la Fondation 29 Haussmann,  
nous vous invitons à à contacter votre Banquier Privé ou à nous écrire :

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PRIVATE BANKING - FONDATION 29 HAUSSMANN**  
**CS 614 - 29 BOULEVARD HAUSSMANN - 75421 PARIS CEDEX 9**

[Fondation29.haussmann@socgen.com](mailto:Fondation29.haussmann@socgen.com)

[www.privatebanking.societegenerale.fr](http://www.privatebanking.societegenerale.fr)





# FONDATION 29 HAUSSMANN

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 939 654 993,75 EUROS AU 23 FÉVRIER 2026.  
IMMATRICULÉE AU RCS DE PARIS SOUS LE NUMÉRO UNIQUE D'IDENTIFICATION 552 120 222 AGRÉE PAR  
L'AUTORITÉ DE CONTRÔLE PRUDENTIEL ET DE RÉOLUTION SIS 4 PLACE DE BUDAPEST 75436 PARIS  
CEDEX 09 ET SOUS LA SUPERVISION PRUDENTIELLE DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE (BCE)  
INTERMÉDIAIRE EN ASSURANCES, ENREGISTRÉ AUPRÈS DE L'ORIAS SOUS LE NUMÉRO 07022493 ORIAS.FR,  
SIÈGE SOCIAL 29 BOULEVARD HAUSSMANN 75009 PARIS

(O) 713880 - RÉALISATION STUDIO SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - CRÉDIT PHOTOS: © LYNNE GILBERT, PCHYBURRS,  
SANTIAGO BARON. N° ADEME: FR231725.01V5GB. MARS 2026

